Contact presse
Conseil général des Landes
›*Monique Castaignède*
Tél. : 05 58 05 40 50
Mél : communication@cg40.fr

landes.org

Les Landes, le Département

Signature de la convention d'objectifs entre le Conseil général des Landes et la Fédération des Cercles de Gascogne

Pissos
20 septembre 2014

© photos : S.Carlier/PNRG - conception-impression CG40 : 09/2014 IMPRIM'VERT®

Conseil Général des Landes

Les Actions Patrimoniales et Culturelles

Implantés dans des petites communes rurales et sur une zone géographique à faible densité de population (nord-ouest des Landes, sur le territoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne), les cercles de Gascogne sont souvent les seuls lieux culturels et citoyens de proximité. Ce maillage territorial est essentiel et unique en France. Des liens privilégiés ont pu être tissés avec les habitants et les animations proposées ont permis de donner corps à des identités de village souvent mises à mal par le développement des lotissements-dortoirs.

Signature de la convention d'objectifs entre le Conseil général des Landes et la Fédération des Cercles de Gascogne

Un peu d'histoire

« Républicains, citoyens ou travailleurs… cercles avant tout ! Ces évocations illustrent l'esprit qui a animé les fondateurs de ces lieux, nés à la sortie de la Révolution. Leur création remonte à 1830, souvent à l'initiative de notables. Ils sont rejoints par les commerçants et artisans vers les années 1860. Leurs appellations reflètent certaines philosophies sociales ou politiques, ils se nomment « de l'Union, Républicain, des Démocrates, des Citoyens, Ouvrier, des Travailleurs, de la Concorde de la Paix, de la Fraternité, de l'Avenir » et se situent essentiellement dans le nord des Landes et au sud de la Gironde.

La loi de 1901 sur le mouvement associatif officialise leurs statuts dont le but affiché est de resserrer les liens de fraternité qui unissent leurs membres et de leur offrir des services économiques.

Lieu de rencontre où l'on parle, où l'on vient s'informer, lire le journal et se retrouver autour d'un verre, leur gestion et leur fonctionnement étaient rigoureusement assurés par une hiérarchisation des rôles : économe, archiviste, commissaire de discipline, préposé au tirage du vin etc.

Les cercles sont maintenant ouverts à tous et on s'y sent chez soi. Ces derniers cafés associatifs ont bien l'intention de résister aux tendances qui ont progressivement décroché les enseignes de nombreux cafés de village, en imaginant des activités nouvelles et en favorisant les rencontres entre les générations. C'est le sens du projet de la Fédération des Cercles de Gascogne.

Les bénévoles militants, accompagnés des compétences du Parc naturel régional des Landes de Gascogne imaginent des pistes concrètes d'animations, de soirées, d'implication touristique sur le territoire. Certains cercles ayant reçu le label « Café de Pays » deviennent des lieux de promotion des productions locales et des relais d'information touristique ».

18 cercles sont réunis au sein de la Fédération des Cercles de Gascogne

Cercle Ouvrier - St-Symphorien / Cercle de l'Union - Pissos / Cercle des démocrates - Labrit / Cercle des Travailleurs – Brocas-les-Forges / Cercle de l'Union des Travailleurs - Bazas / Cercle de l'Avenir - Bazas / Cercle de la Paix - Le Nizan / Cercle de l'Union - Gajac / Cercle des Agriculteurs - Birac / Cercle des Citoyens - Mont de Marsan / Cercle de la Paix - Louchats / Cercle des Associations - Garein / Cercle de l'Union - Luxey / Cercle Sortois d'Animation et de Rencontre - Sort-en-Chalosse / Cercle Lo Carriu - Lesgor / Cercle de la Concorde - Lucmau / Cercle de la Paix - Préchac / Cercle des Travailleurs - Captieux

Une saison culturelle 2013-2014 réussie

Avec 6 000 spectateurs accueillis en 2013 lors des 50 représentations données, les cercles dressent un bilan très positif de leur saison culturelle et attendent un succès encore plus grand pour leur nouvelle édition d'« Entrez dans les cercles ! ».

La convention d'objectifs

Afin de valoriser l'importance des cercles sur les territoires, le Département signe une convention triennale avec la Fédération des Cercles de Gascogne. Elle est assortie d'une aide de 5 000 € qui vient s'ajouter à la subvention initiale de 5 000 € votée en commission permanente en avril 2014.

Cette convention s'adresse à la Fédération, afin de la soutenir dans ses missions de coordination. Elle porte essentiellement sur un accompagnement technique, administratif et juridique, une aide à la formation des personnes et la mise en place d'outils permettant d'accroître la lisibilité de ses actions auprès de ses partenaires et des publics.

Histoire et vies des Cercles de Gascogne

Largement illustré, l'ouvrage *Histoire et vies des Cercles de Gascogne* propose une mise en perspective historique et une approche ethnographique de ces cafés associatifs ancrés dans la mémoire du territoire et créateurs de lien social. Le lecteur est invité à entrer dans chacun de ces cercles, à la rencontre de leur histoire et de leurs vies propres, de ceux de Bazas ou de Pissos, de Gajac ou de Saint-Symphorien.

Les auteurs : Jean-Jacques Fénié, géographe ; Patrice Clarac, ethnologue ; Isabelle Loubère, directrice de la Compagnie du Parler noir (Landes), accompagnée de la photographe Ophélie Remazeilles, nous livre son carnet de voyage des Cercles ; Sébastien Carlier, chargé de mission au Parc naturel régional des landes de Gascogne ; Lucien Arlaud, aquarelliste.

Ouvrage publié grâce à de nombreux partenaires dont le Conseil général des Landes.

Éditions Confluences, 2014, 15 €.